



HAL
open science

Hétérosexualité? Homosexualité? Mouvance des identités et des pratiques sexuelles chez les adolescents masculins dans la France des Trente Glorieuses

Régis Revenin

► **To cite this version:**

Régis Revenin. Hétérosexualité? Homosexualité? Mouvance des identités et des pratiques sexuelles chez les adolescents masculins dans la France des Trente Glorieuses. Hétéros. Discours, lieux, pratiques, EPEL, 2009. halshs-01418806

HAL Id: halshs-01418806

<https://shs.hal.science/halshs-01418806>

Submitted on 10 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Régis Revenin

Doctorant en histoire contemporaine, Université Paris 1-Panthéon Sorbonne.

**Hétérosexualité ? Homosexualité ?
Mouvance des identités et des pratiques sexuelles chez les
adolescents masculins
dans la France des « Trente Glorieuses ».**

Il s'agit ici, tout en insistant sur les liens entre genre et sexualité, de mettre en question, à la suite des travaux théoriques de Gayle Rubin, David Halperin, ou encore Judith Butler¹, les catégories « hétérosexualité » et « homosexualité », encore aujourd'hui pensées comme « naturelles ». L'on sait désormais à quel point la féminité et la masculinité sont socialement produites, construites, conditionnées, et sont variables dans l'espace et le temps, en fonction d'enjeux d'âge, de classe ou de race ; à mon sens, il en est de même pour les « orientations sexuelles ». Au croisement de l'histoire du genre et de la sexualité et de l'histoire de la jeunesse, à partir d'archives de l'Éducation Surveillée, corpus de près de 13.000 dossiers nominatifs individuels d'adolescents de sexe masculin, placés au Centre d'Observation de Paris (désormais mentionné dans cet article comme « CO ») entre 1945 et 1972², seront exposées ici quelques pistes de réflexion succinctes concernant les identités, pratiques et représentations sexuelles et de genre des adolescents français, de sexe masculin, âgés de treize à vingt-et-un ans.

Il y a nécessairement, dans une telle démarche, des questionnements sur les définitions à adopter : la jeunesse est certes un âge de la vie, une étape dans le cycle biologique – qui va des débuts de la puberté à la fin de la croissance - mais ses bornes sont surtout une construction sociale, et restent

¹ David M. HALPERIN, *Cent ans d'homosexualité et autres essais sur l'amour grec*, Paris, EPEL, 2000 (1990) ; *Id.*, *How to Do the History of Homosexuality*, Chicago, The University of Chicago Press, 2002 ; Judith BUTLER, *Trouble dans le genre : pour un féminisme de la subversion*, Paris, La Découverte, 2005 (1990) ; Judith BUTLER, Gayle RUBIN, *Marché au sexe*, textes réunis par Eliane Sokol, Paris, EPEL, 2002.

² L'Éducation Surveillée est l'ancêtre de l'actuelle Protection Judiciaire de la Jeunesse (Ministère de la Justice, France). En 1945, elle devient une direction indépendante de l'Administration pénitentiaire, à laquelle elle était jusqu'alors rattachée. La consultation des dossiers individuels nominatifs est soumise à dérogation en vertu du livre II du Code du Patrimoine français. Les jeunes, dont il est question dans cet article, sont sans doute pour beaucoup d'entre eux encore vivants. Par conséquent, dans un souci de respect de leur vie privée, et en conformité avec les textes légaux et réglementaires régissant ces questions, je ne citerai aucun nom de famille ; j'ai, par ailleurs, volontairement modifié leur prénom et la première lettre de leur patronyme. Sur le Centre d'Observation de Paris, voir Christian Sanchez, *Sous le regard de Caïn : l'impossible observation des mineurs délinquants : 1945-1972*, Paris, Erès, 1995.

donc mouvantes. Par ailleurs, la périodisation ici retenue semble, à plusieurs titres, particulièrement intéressante : dès l'avènement de Vichy, et plus encore à partir des années 1950, la jeunesse devient en effet un thème majeur pour les médias, les politiques et les scientifiques³. Le cinéma, la presse écrite, la radio et la télévision contribuent tout particulièrement à mettre le sujet « jeunesse » en exergue, insistant sur la « crise » que cette dernière rencontrerait, comme l'on insiste sur la « crise de la masculinité », sur les conflits entre générations, et plus couramment, sur la délinquance et la marginalité juvéniles, grands objets d'inquiétude, autour des « blousons noirs » notamment. Le phénomène n'est pas nouveau et reste encore d'actualité, la délinquance juvénile étant déjà, à la Belle Epoque, un sujet à la mode⁴.

La réflexion scientifique sur les jeunes et la diffusion de ces recherches se développent alors clairement, comme le montre la place occupée en particulier par les sciences du psychisme. Il s'agit de cerner la jeunesse, par l'observation savante notamment, dans le but de comprendre l'individu, et la place qu'il peut occuper dans la société, mais aussi de produire des taxinomies, phénomène assez classique depuis le XIX^e siècle⁵. Toutefois, il y a, au cours des « Trente Glorieuses », un phénomène tout à fait nouveau. Pour la première fois depuis le XVIII^e siècle, la natalité est, en France, en très forte hausse, et les jeunes occupent une place importante dans la société française. Ceci en fait-il pour autant une réelle force, un groupe social à part, et/ou une identité en tant que telle, qui gommeraient les distinctions sexuées, sociales ou raciales ?

Le Centre d'Observation de Paris : un laboratoire d'étude de la jeunesse ?

Les « profils »⁶ présents dans les archives du CO (puisque cette période d'une trentaine d'années consacre les méthodes scientifiques d'observation et

³ Sur cette question, lire : Ludivine Bantigny, *Le plus bel âge ? Jeunes et jeunesse en France de l'aube des « Trente Glorieuses » à la guerre d'Algérie*, Paris, Fayard, 2007 ; Anne-Marie Sohn, *Age tendre et tête de bois : histoire des jeunes des années 1960*, Paris, Hachette Littératures, 2001 ; Jean-François Sirinelli, *Les baby-boomers : une génération 1945-1969*, Paris, Hachette Littératures, 2007 (1^{ère} édition : 2003).

⁴ Lire notamment : Gérard Mauger, *Les bandes, le milieu et la bohème populaire : études de sociologie de la déviance des jeunes des classes populaires (1975-2005)*, Paris, Belin, 2006 ; et Laurent Mucchielli et Marwan Mohhamed, *Les bandes de jeunes*, Paris, La Découverte, 2007.

⁵ Régis Revenin, « Conceptions et théories savantes sur l'homosexualité masculine en France, de la Monarchie de Juillet à la Première Guerre mondiale », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n°17, novembre 2007, pp.23-45.

⁶ Schématiquement, la jeunesse « délinquante », « déviante » et/ou « en danger » sont les trois « profils » d'adolescents que l'on retrouve dans les archives judiciaires de la jeunesse. Il faut noter que les frontières sont ténues entre ces trois « types » de jeunes, notamment à partir de 1958 lorsque le juge a à connaître de cas de jeunes « en danger ». Ainsi, les mineurs délinquants se voient appliquer l'ordonnance du 2 février 1945. Ils ont commis une infraction pénale (délit ou crime), mais en raison de leur âge, le juge peut décider soit de les placer en institution spécialisée, soit de leur imposer une peine de liberté surveillée, soit de

de classification de la jeunesse) étant extrêmement divers, ils permettent, sans craindre un biais en terme de méthodologie ou de choix des sources, de répondre à la question qui vient d'être posée. Le CO est en effet le « passage obligé », sur décision d'un juge des enfants, pour tout mineur de la région parisienne pris en charge par l'Éducation surveillée. Établissement public d'envergure régionale, implanté à Savigny-sur-Orge, le CO de Paris fonctionne sous la forme d'un internat non-mixte de deux cents places où les jeunes vivent et sont observés, en moyenne, pour une période de trois mois. Après un passage au Dépôt d'un à deux jours, le mineur y est en effet conduit pour une première semaine d'accueil dite « de décantation », au cours de laquelle il doit décliner son identité et raconter son parcours personnel sous diverses formes (entretiens, exercices...). Par la suite, il est envoyé dans un groupe spécifique, le Centre fonctionnant sous forme de pavillons, portant chacun le nom d'une province française : à Bretagne les « caïds », à Touraine les plus jeunes, à Gascogne les « débiles », à Alsace les « homosexuels »... Pendant trois mois, ces jeunes sont observés par des éducateurs à la fois dans leurs rapports aux autres garçons, mais aussi dans leurs relations à l'encadrement, ou à leur famille. Ils sont aussi jugés sur leur sens de la discipline, sur le fait d'accepter (ou non) les corvées imposées (ménage collectif, travaux divers de jardinage...). Enfin, ils rencontrent également psychologue et psychiatre, et sont mis à contribution pour organiser des veillées culturelles, littéraires... C'est de l'ensemble de ces données que la production des dossiers personnels dépend. Production essentielle pour comprendre les enjeux de genre et de sexualité que rencontre la jeunesse⁷.

Dans la masse des 13.000 dossiers personnels – compulsés de manière aléatoire sur la période 1945-1972, en respectant toutefois un équilibre par année – 20% (soient 2.500 cas) ont été particulièrement mis en exergue, parce qu'ils évoquaient, de manière centrale, ces thématiques, alors que la cause du

les incarcérer (fait rarissime à partir de 1945). Suite à une demande en correction paternelle ou dans le cadre de la protection liée au vagabondage, sur la base du décret-loi du 30 octobre 1935, qui supprime le délit de vagabondage (fugue) en tant qu'infraction pénale, le juge peut aussi prendre en charge la jeunesse « déviante » ou « inadaptée », c'est-à-dire présentant des comportements socialement inacceptables, sans être pour autant des délinquants : fugues, rébellion face à l'autorité parentale, refus de travailler, instabilité professionnelle, oisiveté, sorties trop tardives, mauvaises fréquentations, phénomène de « bandes ». Enfin, après la disparition de la protection dans le cadre du vagabondage et de la notion de correction paternelle (en 1958), la jeunesse « en danger », régie par l'ordonnance du 23 décembre 1958, concerne les jeunes pris en charge par l'Éducation Surveillée sans demande des parents ni infraction pénale.

⁷ Chaque dossier est ainsi composé de dix sous-dossiers comprenant, entre autres, un entretien d'arrivée avec le mineur et une fiche de renseignements et d'observations de la première semaine au Centre, un dossier social, composé d'une ou de plusieurs enquêtes sociales, un dossier judiciaire et policier où se trouvent dépositions et enquêtes de police ou de gendarmerie, un dossier psychologique, un dossier psychiatrique, et surtout, un dossier d'observation directe, très riche, avec des notes quotidiennes des éducateurs en charge du mineur et les cahiers d'expression écrite et de dessins de ce dernier. Ces sources, sans aucun doute très différentes des archives judiciaires « classiques », n'en sont pas moins le produit de l'institution qu'est l'Éducation Surveillée, mais elles laissent toutefois une très grande liberté de parole aux garçons (cahiers d'expression écrite, entretiens oraux, etc.).

placement au CO était extrêmement rarement de nature sexuelle. En termes d'infractions pénales, à une époque où l'homosexualité est à nouveau pénalisée⁸, la thématique du genre est particulièrement présente. Au début de la période étudiée, l'homosexualité masculine – comme déviance visible – ainsi que la prostitution des mineurs (filles et garçons) sont ainsi particulièrement mises en avant, alors même que la justice et les personnels éducatifs s'attachent de plus en plus à la sexualité des « bandes de jeunes », avec l'émergence de la figure ultra-virile (perçue comme hétérosexuelle) du « blouson noir » à la fin des années 1950. Figure à laquelle s'ajoutera, dans les années 1960, celle du « beatnik » à la masculinité nettement plus transgressive et à la sexualité jugée trop libérée.

Le difficile passage du genre à l'orientation sexuelle, ou la fragilité des identités.

La sexualité adolescente masculine est donc, dans les dossiers, principalement abordée par le biais de la « déviance », mais pas seulement, ce qui est sans doute l'une des grandes différences avec la sexualité des filles « délinquantes » ou « déviantes », du moins dans les représentations que les autorités s'en font, ces dernières étant toutes considérées comme des « putains ». Clairement, le genre est problématisé, dans le cadre de la sexualité masculine, selon les degrés de virilité et d'efféminement des garçons. Ainsi tout laisse à penser, qu'en dépit des conclusions psychologiques et psychiatriques ou bien, dans une moindre mesure, des jugements des personnels éducatifs, le genre est, du moins pour les adolescents des « Trente Glorieuses », un système beaucoup plus usité que ne l'est celui de l'orientation sexuelle. Ce qui compte, en effet, entre garçons, relève plus des manières « efféminées », « équivoques » ou « spéciales » de tel ou tel camarade, ou de l'allure de « brute » ou de « caïd » de tel ou tel autre, que d'homosexualité ou d'hétérosexualité. Il n'est du reste jamais fait référence aux identités ou à l'appartenance à une quelconque catégorie sexuelle. Tout au plus met-on en avant, dans certains cas, des pratiques sexuelles spécifiques. En forçant le trait, on pourrait dire que l'on trouve, au Centre, des adolescents hétérosexuels à pratiques homosexuelles et/ou des jeunes gens arrêtés pour prostitution (sur la base des dispositions pénales et/ou éducatives visant à lutter contre le vagabondage et la fugue) mais qui ne se définissent nullement comme homosexuels. Ceci étant, la bi-catégorisation des sexualités ayant encore assez peu imprégné les esprits, aucun adolescent ne se définit non plus comme hétérosexuel - l'hétérosexualité étant censée aller de soi... même sans la dire

⁸ Deux discriminations légales frappent les homosexuels en France à partir de 1942 : la majorité sexuelle, fixée pour tous à 13 ans de 1863 à 1942, passe en effet, sous le régime de Vichy, à 21 ans pour les homosexuels, et ce jusqu'en 1982, alors qu'elle est de 15 ans pour les hétérosexuels à partir de 1945. Par ailleurs, le Parlement vote, en 1960, une disposition aggravant l'outrage public à la pudeur lorsqu'il s'agit de relations entre individus de même sexe (article 330 du Code pénal). Cette disposition reste en vigueur jusqu'en 1980.

ou la revendiquer, dans la mesure où elle n'est pas, au cours des « Trente Glorieuses », particulièrement menacée.

La stratégie du corps médical consiste alors à distinguer l'homosexualité vénale (qui serait assez répandue, et pratiquée soit « faute » de jeunes filles, soit pour de l'argent) de l'homosexualité foncière (la « vraie » homosexualité). Au Centre, certains garçons d'allure virile – qui avaient, avant leur entrée, des relations hétérosexuelles, souvent exclusives – y ont ainsi des relations homosexuelles, tout en ne se définissent nullement comme tels. Le phénomène n'est pas rare, et ne soulève pas de moqueries de la part des camarades. Selon les propos rapportés par un éducateur, en mars 1950, Henri B., 18 ans, décrit comme l'un des caïds du Centre, discutait avec Laurent sur le compte de Guy, un des garçons du groupe suspecté d'être « une p... [pédale] », et Henri B. aurait affirmé haut et fort : « C'est bon à savoir, il pourrait nous soulager⁹ ». Presque vingt ans plus tard, le jeune Jean-Claude H., 15 ans, arrivé en avril 1968, passe pour être l'homosexuel de son groupe, alors qu'apparemment il n'en est rien. Un éducateur rapporte que le garçon « n'arrête pas de tourner autour des plus affirmés, ceux-ci lui tombent dessus, le martyrisent quelque peu, lui enlèvent les boutons de sa chemise, et lui proposent de les sucer » ; et d'ajouter : « il propose ses services contre des cigarettes ». L'adolescent est alors au cœur des préoccupations sexuelles de ses camarades, visiblement plus « forts » et plus âgés que lui : « Au sein même du groupe, il y a surenchère des garçons entre eux à se l'approprier ». Cependant, ce dernier ne cherche pas à avoir des relations sexuelles avec ses camarades, c'est simplement « son allure faible, poupine, sensible qui l'a désigné comme homosexuel », selon les dires de l'éducateur, qui précise d'ailleurs que « lors de la réunion du groupe, Jean-Claude H a exprimé à sa manière [son] refus, et de ce fait, son intégration est devenue meilleure¹⁰ ». Au cœur du malentendu donc, l'efféminement de Jean-Claude H. L'essentiel est donc ici de ne pas jouer le rôle « féminin », celui du dominé, du pénétré. L'un des éducateurs en charge du jeune Nadjim Z., bientôt 15 ans, arrivé en mai 1968, rapporte que l'adolescent « raconte tellement d'histoires qu'il est malaisé de faire la part du vrai et du faux. Ses « aventures » sont difficilement vraisemblables mais trahissent toutefois une grande expérience car certains détails ne peuvent être inventés, par exemple quand il parle des homosexuels et de leur mode de relations¹¹ ». Le rapport d'observation, envoyé en août 1968, au juge des enfants du Tribunal de Bobigny (Seine-Saint-Denis), précise que « le garçon montra un grand plaisir à réunir un ou deux garçons dans sa chambre et là, vautre sur son lit, il animait des discussions inlassables dont le sujet était souvent l'homosexualité. Un tel comportement nous [les éducateurs] inquiéta mais malgré nos doutes, jamais de telles relations ne furent vérifiées dans le groupe, bien que le garçon avoue facilement en avoir eues à l'extérieur. Loin de culpabiliser, il précise d'ailleurs : « Je faisais l'homme¹² » ».

⁹ Archives du CO de Paris, dossier individuel nominatif d'Henri B., 1950.

¹⁰ Archives du CO de Paris, dossier individuel nominatif de Jean-Claude H., 1968.

¹¹ Archives du CO de Paris, dossier individuel nominatif de Nadjim Z., 1968.

¹² *Ibid.*

A l'inverse, d'autres affichent franchement leur homosexualité, en dépit de pressions sociales et familiales évidentes, mais aussi des moqueries de leurs camarades au Centre – railleries d'ailleurs liées non pas aux pratiques sexuelles (réelles ou imaginées), mais à la transgression des codes traditionnels de la virilité. Georges B., né en 1937, arrivé en mars 1953, est ainsi décrit par la psychologue : « Lourde hérédité, alcoolisme et tuberculose dans la lignée paternelle. Cas dominé par des troubles psychopathiques avec homosexualité foncière. Homosexualité foncière et passive. Jeux de fille étant enfant, aucun goût viril [...] Aucun attrait hétérosexuel¹³ ». Quant au jeune Jean-Pierre B., né en 1944, arrivé en septembre 1962, il explique lors de son entretien d'entrée : « Je ne cache rien de mes tendances pédérastiques [...] Je ne pense pas changer de mœurs¹⁴ ». Il est alors décrit par un éducateur comme le principal responsable d'une affaire de mœurs homosexuelle au sein de l'établissement :

« AFFAIRE DE MŒURS : principal responsable : Jean-Pierre, 16 ans, il a fait l'objet d'une punition [quatre jours d'isolement pour « actes immoraux »] pour s'être livré à quelques gestes et pratiques équivoques avec des camarades. A offert ses services à de nombreux garçons du groupe. D'après certains, c'est la « suceuse » (sic - passez-moi l'expression) du pavillon. Beaucoup en ont usé car il s'était fait une réputation. Hier Christian lui a demandé également, mais Jean-Pierre méfiant me voyant sur une piste lui a répondu : « Tu crois au Père Noël ». Christian m'a avoué qu'il lui a demandé. Marc interrogé avoue, culpabilise beaucoup, pleure [...] Jean-Pierre interrogé avoue : Alain (reconnaît), Bernard (reconnaît), Marcel (reconnaît et culpabilise beaucoup). Interrogé plus directement il avoue encore : François. Quand on lui montre la liste du groupe, il dit : « Pas Lucien (ne semble toutefois pas avoir la conscience tranquille), pas Thierry, pas Pierre, pas Éric, pas Paul (je ne serais pas étonné qu'il en soit mêlé) [...] Jean-Pierre est conduit à l'isolement à 7h15¹⁵ ».

On notera ici que seul est puni celui qui a joué le rôle de la « fille », mais pas les autres protagonistes (hétérosexuels ?) qui ont également participé à « l'affaire de mœurs ». Au travers du cas de Jean-Pierre B., on le voit, ce qu'il serait intéressant de questionner relève donc plus largement de l'archéologie des liens, au moins depuis le milieu du XIX^e siècle, entre efféminement et homosexualité - c'est-à-dire la corrélation récurrente entre une déviance de genre et une orientation sexuelle. Au Centre, beaucoup de garçons efféminés sont ainsi suspectés d'être homosexuels alors qu'ils ne le sont pas, ne montrent pas le moindre geste « équivoque », ni aucune pratique homosexuelle au cours des mois d'observation. Alain B, né en 1943, arrivé en octobre 1959, est dépeint comme suit par un éducateur : « Au groupe : adaptation difficile, assez exploité par certains camarades, rejeté par d'autres

¹³ Archives du CO de Paris, dossier individuel nominatif de Georges B., 1953.

¹⁴ Archives du CO de Paris, dossier individuel nominatif de Jean-Pierre B., 1962.

¹⁵ *Ibid.*

[...] ». La psychologue du CO ajoute à cette description les informations suivantes : « Orientation hétérosexuelle avec réalisation, mais intérêts esthétiques dominants (coiffure, décoration, etc.), aime bien s'habiller, collectionne les pull-overs, se décolore les cheveux. Évolue dans les milieux ambigus des garçons coiffeurs et de Saint Germain des Prés [...] Poursuite des études dans la coiffure tout à fait indiquée¹⁶ ». Les jeunes garçons jugés peu masculins, au regard des normes en vigueur, sont donc facilement traités de « pédés » ou de « tapettes », indépendamment de la réalité de leurs pratiques sexuelles ou de leur orientation sexuelle « réelle ». Cela implique que la stigmatisation liée à la non-conformité aux comportements et aux rôles assignés socialement à chaque sexe passe par la mobilisation d'injures renvoyant à la sexualité, selon l'idée qu'un garçon efféminé est nécessairement homosexuel, au regard, notamment, des poncifs médicaux développés depuis le milieu du XIX^e siècle¹⁷. Leur homosexualité n'est alors visible que par leur déviation par rapport aux normes de genre auquel ces adolescents sont censés se conformer en raison de leur sexe biologique. Ne serait finalement homosexuel que celui qui est reconnaissable parce qu'il ne respecte pas les codes traditionnels de la virilité. Aussi, comme dans le cas d'Alain B., choisir tel métier (la restauration, la coiffure, ou la mode), s'intéresser aux activités intellectuelles, artistiques ou littéraires plutôt qu'aux activités sportives ou manuelles, fréquenter tel ou tel quartier (notamment Saint-Germain-des-Prés, Pigalle ou les Champs-Élysées), fait du garçon concerné un homosexuel probable.

Dans les années 1960, une nouvelle masculinité émerge pourtant, reposant sur l'intérêt porté au corps et à la chevelure en particulier, sur un souci plus grand de soi, notamment dans l'habillement et dans la manière de paraître, avec l'utilisation de parfums par exemple. Les éducateurs du CO notent alors, dans leur rapport, le soin et l'hygiène apportés aux chambres et à la décoration de celles-ci...choses qui apparaissaient encore, quelques décennies ou années auparavant, « féminines ». Certes, le XIX^e siècle, avec la figure du « dandy », imposait aussi une nouvelle masculinité, mais sans doute cette dernière était-elle alors peu accessible aux classes populaires. L'historienne Anne-Marie Sohn cite en exemple, dans son ouvrage *Age tendre et tête de bois*, l'une des nombreuses lettres reçues par Ménie Grégoire – lettres qui évoquent la préférence des adolescentes de la fin des années 1960 pour des garçons moins virils. Ce sont ces jeunes gens qualifiés de « mignons », « gentils », « doux », « affectueux », « tendres », « sensibles » qui constituent pour elles le garçon idéal¹⁸. On est loin de la robustesse et de la solidité de l'idéal masculin d'antan. Sans doute les modes « zazou », « twist », « yéyé », les chanteurs de *pop music* anglaise, et les cheveux longs, à partir du milieu des années 1960 (popularisés en France par le chanteur Antoine, entre autres), n'y sont pas étrangers. Par ailleurs, les chanteurs masculins alors en vogue en France, comme Salvatore Adamo, Hervé Vilard, Claude François,

¹⁶ Archives du CO de Paris, dossier individuel nominatif d'Alain B., 1959.

¹⁷ Régis Revenin, « Conceptions ... », *op. cit.*

¹⁸ Anne-Marie Sohn, *op. cit.*, pp.249-253.

Christophe, Michel Polnareff, pour n'en citer que quelques uns, consacrent plus ou moins la mode du « minet », diffusée par la presse adolescente, comme *Salut Les Copains*, extrêmement lue par les jeunes filles et jeunes gens des années 1960. Le jeune homme idéal est certes viril, mais il est également doux, poli et propre.

La période allant de la Libération à la fin des années 1960 est très fréquemment décrite comme une véritable chape de plomb en terme de mœurs et de sexualité, notamment parce que les normes imposent une certaine pudeur dans l'expression des sentiments. Ces trois décennies précédant la période dite de « libération sexuelle », généralement décrites comme puritaines, apparaissent pourtant comme beaucoup plus subtiles, notamment chez les jeunes, et ce pour plusieurs raisons. D'abord la libération des mœurs ne date sans doute pas de 1968 : les années 1960 et 1970 ont surtout permis une libération de la parole des jeunes, en matière de sentiments et de relations sexuelles. Il suffit de lire des extraits des dossiers consultés, et notamment le récit des aventures sexuelles, hétérosexuelles comme homosexuelles, d'adolescents parfois à peine âgés de 13 ou 14 ans pour comprendre que les garçons étaient relativement libres dans leurs pratiques sexuelles et sentimentales, bien avant les années 1970. Ainsi le jeune Alain M, 16 ans, arrivé en 1964, écrit dans son cahier d'expression écrite : « [Question] Parle-nous des filles. [Réponse] Les filles ses bon pour baiséé, se fère pluto fère l'amour, ou alor tout le contrère, elle sont pucelles ou alors guines [sic]¹⁹ ». Les garçons, notamment des classes populaires, sont beaucoup plus renseignés sur la sexualité que la société ne semble, ou ne feint de l'imaginer. Par ailleurs, il n'y a pas, dans les faits, de séparation très nette entre hétérosexualité et homosexualité, sans doute avant les années 1970 et la radicalisation du mouvement gay²⁰. Du reste, le genre et le rôle dans l'acte sexuel restent prépondérants. L'absence de visibilité gay collective, et l'absence relative de revendications gays sur la scène publique, sont aussi à prendre en compte dans ce flou des identités sexuelles - la visibilité ayant sans doute entraîné la nécessité de se ranger, par injonction mais aussi dans un but militant, dans la catégorie « homosexualité ». Le moment ici étudié consacre en effet la transition - ou plus exactement la superposition - amorcée depuis le milieu du XIX^e siècle, entre l'ancien système organisé autour du genre (dans lequel la séparation ne s'opérait guère entre sexualités, mais plutôt en terme de sexes et de rôles sexuels) et le système moderne d'orientation sexuelle (dans lequel on distingue désormais clairement l'hétérosexualité de l'homosexualité). Emerge aussi un double phénomène d'assignation, la pratique d'une sexualité donnée entraînant nécessairement l'adhésion à

¹⁹ Archives du CO de Paris, dossier individuel nominatif d'Alain M, 1964.

²⁰ Sur les mouvements gays des années 1970, voir entre autres : Michael Sibalis, « Gay Liberation Comes to France : The Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire (FHAR) », *French History and Civilization: Papers from the George Rudé Seminar*, tome 1, dans Ian Coller, Helen Davies et Julie Kalman (dir.), Melbourne, The George Rudé Society, 2005, pp.267-278 , et Jacques Girard, *Le Mouvement homosexuel en France, 1945-1980*, Paris, Editions Syros, 1981.

l'identité sexuelle associée²¹. Bien que les jeunes, particulièrement dans les années 1940 et 1950, et sans doute encore au début des années 1960, soient globalement attachés aux mêmes valeurs que leurs aînés (famille, mariage, travail), l'on peut se demander s'il n'y aurait pas là une spécificité juvénile ? La fluidité et la mouvance des catégories, pratiques et identités sexuelles ne sont-elles pas propres à l'adolescence masculine, dans la mesure où la liberté sexuelle des garçons est plus grande, qui plus est à un âge où les expérimentations sont plus facilement tolérées, sans pour autant être totalement admises ou comprises ?

Les enjeux de classe et de race jouent également un rôle fondamental. Il est à peu près évident que les « perversions sexuelles » et le souci de l'hygiène sont des inventions des classes dominantes au XIX^e siècle, qui n'ont pas infiltré les esprits des classes dominées aussi rapidement que l'on a pu le croire²². Il faut ainsi noter que l'immense majorité des jeunes du Centre sont issus des classes ouvrières ou moyennes, et qu'une partie non négligeable de ces jeunes, notamment au regard de la proportion de ces populations dans la société française, sont d'origine maghrébine, et dans une moindre mesure, Noirs.

La « virilité » au prisme de l'âge, de la classe sociale et de la race.

Les enjeux d'âge, de classe et de race sont à l'œuvre dans le quotidien de ces adolescents, mais aussi dans l'imaginaire social des personnels éducatifs, sociaux, médicaux et judiciaires en charge de la protection de la jeunesse : « débauche » ou « légèreté » des milieux populaires ; mœurs sexuelles, comportements de genre « exotiques » et hyper-sexualité des Antillais, des Arabes, ou bien encore des Juifs, souvent perçus collectivement, dans les écrits des éducateurs ou des médecins, comme intrinsèquement « orientaux ». Les enquêtes sociales sont souvent, dans ce contexte, un mélange de mépris social, de condescendance, de pitié, ou de reproches éducatifs envers ces parents issus des classes « dangereuses », souvent jugées inaptes à s'occuper de leur progéniture. Le divorce et l'union libre, la présence de beaux-parents, de familles qui ne ressemblent plus au modèle familial traditionnel, sont souvent pointés du doigt, comme étant l'une des causes principales du dérèglement de la jeunesse, tout comme l'alcoolisme, la tuberculose, l'hystérie et la domination de la mère, ou bien encore la faiblesse et le manque d'autorité du père. Et les psychologues et les psychiatres de se demander comment, en l'absence d'image virile dominante, rassurante, valorisante (celle du père), un jeune adolescent peut se construire ?

Une psychologue de la Consultation d'Orientation Éducative (COE) d'Arcueil écrit ainsi, en février 1968, au sujet du jeune Kamel M, 14 ans, qu'elle a reçu avant son arrivée au CO, pour viol en réunion sur une jeune fille de 13

²¹ Régis Revenin, « Paris Gay 1870-1918 », *Hommes et masculinités, de 1789 à nos jours : contributions à l'histoire du genre et de la sexualité en France*, dans Régis Revenin (dir.), Paris, Editions Autrement, collection « Mémoires/Histoire », 2007, pp.22-41.

²² Régis Revenin, « Conceptions ... », *op. cit.*

ans, que « sur le plan instinctuel, il ne paraît pas encore émancipé, mais a quelques préoccupations à ce niveau...²³ », et d'ajouter, comme un regard acerbe sur la société de son époque et notamment sur sa jeunesse, mais aussi sur la moralité douteuse des filles : « Etant donné la personnalité de la majorité des préadolescents de cette cité [à Orly, dans le Val-de-Marne], il est extrêmement difficile de savoir la part respective d'une tentative de viol ou d'attouchements, et l'attitude de la fille ». Le psychiatre du COE d'Arcueil, pour le même adolescent, écrit d'ailleurs : « L'organisation de sa personnalité en fait un caractériel tel qu'on en rencontre souvent chez les Nord-Africains de famille très nombreuse » ; et le psychiatre du CO de conclure, dans le rapport qu'il envoie au juge des enfants, en janvier 1969 : « Les parents sont négatifs. Toute la famille est soumise au matriarcat²⁴ ». Ici donc, tout est en place pour déstabiliser les fondamentaux de la société : le milieu social frustré, les filles « faciles » issues des classes populaires, les traits biologiques ou culturelles propres à certaines « races » conduisant à l'excès, à la démesure et à la violence (y compris sexuelle), la mère dominatrice et castratrice et l'effacement du père... L'anthropologue Christelle Hamel souligne pourtant bien combien les viols collectifs s'inscrivent, non pas dans un quelconque phénomène biologique ou racial, mais bien dans la fraternité qui unit les « bandes » de garçons selon l'idée que « mépriser les filles [est] un moyen d'affirmer sa masculinité [...], le viol collectif révélant combien la sexualité masculine est structurée par la hiérarchisation des sexes et par la solidarité entre hommes²⁵ ».

L'origine ethnique ou raciale serait donc, selon ces spécialistes de la jeunesse, l'une des explications des dérèglements affectifs et sexuels des jeunes qu'ils observent. Des mœurs sexuelles « exotiques » et souvent plus libérées (qu'il faut comprendre, en fait, comme « moins civilisées ») sont d'ailleurs souvent prêtées aux « Orientaux » : polygamie, agressivité sexuelle, inceste, sexualité débridée, exhibitionnisme, manque de retenue et de pudeur... Ce ne sont là que quelques stéréotypes de la colonisation, particulièrement vifs en cette période de guerre d'Algérie. Faire des « Orientaux » des soumis ou des « sauvages » sur le plan sexuel n'est que la continuité logique de leur statut de dominés²⁶. Les sources du CO montrent pourtant que les rapports incestueux, la prostitution des garçons, les relations homosexuelles, ou bien encore les agressions sexuelles commises en groupe sur des jeunes filles, ne sont nullement l'apanage des Français d'origine étrangère et/ou des non-Blancs. Malgré cela, les liens entre genre et race oscillent constamment entre efféminement, chez les jeunes d'origine maghrébine considérés comme « homosexuels », et extrême virilité, voire agressivité hétérosexuelle, chez les autres. Dans tous les cas, ces jeunes restent des êtres sexuellement « dangereux » ou « inadaptés », comme le montre le

²³ Archives du CO de Paris, dossier individuel nominatif de Kamel M, 1968.

²⁴ *Ibid.*

²⁵ Christelle Hamel, « « Faire tourner les meufs » : les viols collectifs dans les discours des agresseurs et des médias », *Gradhiva*, n°33, 2003, pp.85-92.

²⁶ Sur ces questions, lire, entre autres, Christelle Taraud, *La prostitution coloniale : Algérie, Tunisie, Maroc (1830-1962)*, Paris, Payot, 2003.

cas du jeune Amar B, jeune Français d'origine maghrébine de 17 ans, arrivé en octobre 1968, et décrit comme suit à l'issue de sa première semaine d'observation : « Certaine méfiance à l'égard des femmes : méfiance dictée par sa culture ». Précisons que le jeune Amar B est né à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), et que les femmes qu'il a rencontrées au CO (la psychologue, l'assistante sociale ou l'infirmière), au-delà d'être des femmes, ont surtout une position intellectuelle, sociale et raciale supérieure à la sienne. L'analyse des rapports de pouvoir et de domination ne peut se limiter au seul sexe biologique. Amar est décrit comme efféminé et mou, mais, dans le même dossier, l'on trouve paradoxalement cette note d'un éducateur : « sorties filles, coucheries, viols ?²⁷ ».

Beaucoup des clients des jeunes gens qui se sont prostitués (de manière éphémère le plus souvent, la prostitution étant pour eux plus un ensemble de pratiques qu'une quelconque identité) pour survivre, mais aussi pour s'acheter friandises, cigarettes, vêtements, mobylette, transistor ou tout simplement pour aller au cinéma, sont alors de jeunes majeurs, ouvriers maghrébins, sans famille, récemment arrivés en France. Ceci n'est pas, en pleine guerre d'Algérie, sans susciter des craintes parmi les autorités. Il est à noter également la présence récurrente des Maghrébins dans la culture (homo-)sexuelle française, depuis André Gide au moins, voire quelques décennies auparavant, avec Gustave Flaubert²⁸. Comme une inversion des rôles sociaux et raciaux par la sexualité, les Arabes deviennent des sujets, et les jeunes, Blancs, leurs objets sexuels - d'autant que les archives du CO de Paris nous révèlent que ces derniers sont souvent passifs avec les Arabes, donc endossent, dans l'imaginaire social, le rôle « féminin ».

On peut lire dans le dossier de Jacques O, cité précédemment : « Des fois on a fait des conneries. Un jour Maurice [son « complice » et ami d'enfance] m'a raconté qu'il avait rencontré des Algériens qui l'avaient branlé puis enulé, ils lui avaient donné des sous [...] Il aime ça, il suce des Algériens lui [...] Maurice m'a fait connaître un Algérien il y a un mois [...] L'Algérien [nous] a enulé[s]. On a fait ça pour avoir les sous pour aller au ciné, pour les cigarettes²⁹».

Les représentations oscillent ainsi entre l'homosexuel, corrupteur de la jeunesse, prédateur (ici, l'Arabe qui corrompt la jeunesse française, blanche, saine, et souillant le renouveau national, dont cette dernière serait le moteur dans cette période d'après-guerre), et l'homosexuel passif, mou, efféminé, celui des caricatures et de l'imaginaire social. Comment concilier ces deux images, ces deux figures contradictoires de l'homosexualité masculine adulte ? En opposition avec les jeunes filles, dont les pratiques sexuelles sont toujours

²⁷ Archives du CO de Paris, dossier individuel nominatif d'Amar B, 1968.

²⁸ Gustave Flaubert, *Salammô*, Paris, Flammarion, 2007 (1862) ; André Gide, *L'Immoraliste*, Paris, Mercure de France, 1970 (1902) ; *Id.*, *Si le grain ne meurt*, Paris, Gallimard, 1972 (1920/1926) ; *Id.*, *Journal. 1889-1939*, Paris, Gallimard, 1992 (1939).

²⁹ Archives du CO de Paris, dossier individuel nominatif de Jacques O, 1955.

largement exagérées³⁰, les adolescents de sexe masculin seraient eux les victimes innocentes de « pervers sexuels » masculins, toujours décrits comme homosexuels. Le problème est que, au-delà de cette image rassurante, qui inscrit chaque individu dans une case bien définie, ces « corrupteurs » de la jeunesse ne se revendiquent jamais comme « homosexuels », ne le sont sans doute pas d'ailleurs, et n'ont probablement pas uniquement des pratiques homosexuelles. Sans doute parce que les frontières entre hétérosexualité et homosexualité sont particulièrement ténues, et que le genre reste encore le moyen le plus simple et le plus couramment utilisé pour se définir dans la France des « Trente Glorieuses », tout particulièrement dans les classes prolétaires.

³⁰ Lire, à ce sujet, Véronique Blanchard : « De la protection à l'enfermement : le vagabondage féminin juvénile dans le Paris des années 1950 », *Les âmes mal nées : jeunesse et délinquance urbaine en France et en Europe (XIX^e-XXI^e siècles)*, Jean-Claude CARON, Annie STORA-LAMARRE, Jean-Jacques YVOREL (dir.), Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, à paraître en 2008.